



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

Atsume Gen. n. 5.1

HEIKE MONOGATARI
RECITS DE
L'HISTOIRE DU JAPON
AU XII^e SIECLE
TRADUIT
DU JAPONAIS
PAR
F. TURRETTINI

GENEVE
H. GEORGE
1873 - 1875

DS
501
A28
J.1

Copy
K. 100
5.5.00
82030
1001-3, 5-8

INTRODUCTION AU PREMIER FASCICULE

Il est, au Japon, un ouvrage célèbre, le *Heike-Monogatari*, qui raconte d'une manière plus ou moins romanesque et par conséquent plus ou moins historique, les luttes de deux puissantes familles dans la seconde moitié du douzième siècle. Au milieu d'un régime tout à fait féodal où le rôle des *Mikado* se trouvait souvent effacé, les *Gen* ou *Minamoto* et les *Hei* ou *Taira*, — c'est le nom de ces deux familles, — se disputaient le pouvoir et les honneurs.

Dans le premier fascicule de ce recueil, nous nous hasardons à donner le commencement de cette épopée dont nous avons entrepris la traduction. Si nous employons le mot « hasarder », c'est que l'état actuel des études japonaises ne permet pas, à notre avis, de traduire convenablement les ouvrages historiques du *Nippon*. Sans doute l'apparition du dictionnaire de M. Hepburn en 1867 et de la grammaire de M. Hoffmann en 1868 ont rendu moins problématique la traduction d'ouvrages qui n'ont pas un caractère scientifique ou littéraire bien marqué, et où l'on rencontre suffisamment de caractères chinois pour se guider. Mais, tant qu'un glossaire plus étendu et surtout un dictionnaire historique et

géographique nous feront défaut, la lecture d'ouvrages tels que le *Heike-Monogatari* restera semée de difficultés et leur interprétation souvent incertaine. Cependant l'ancien dictionnaire japonais, composé par les missionnaires catholiques au commencement du dix-septième siècle, est d'un grand secours depuis que M. Pagès, dont on connaît le zèle pour les études japonaises, l'a pour ainsi dire ressuscité.

C'est à l'obligeante amitié de ce savant que nous devons d'avoir pu travailler sur une belle édition du *Heike-Monogatari*, et nous sommes heureux de pouvoir lui en exprimer ici notre reconnaissance.

M. Sévérini, professeur à Florence et M. l'avocat Valenziani de Rome, nous permettront aussi de leur présenter nos remerciements. Nous avons eu l'occasion de leur soumettre différents passages qui nous embarrassaient dans ce premier chapitre du *Heike-Monogatari* et dans la première partie du *Tami-no-nigivai*, qui formera la matière d'un prochain fascicule. Nous avons pu mettre ainsi à contribution leur rare intelligence philologique et leurs brillantes facultés, dont les études chinoises et japonaises bénéficieront un jour, nous en avons le ferme espoir.

Juin 1871.

F. T.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE LA FAMILLE TAIRA ; PUISSANCE ET PROSPÉRITÉ DE KYOMORI ; GIWAU,

GINYO ET HOTOKEGOZEN, LEUR SUCCÈS ET LEUR CHUTE

Si le son de la cloche du temple de *Gi-on*¹ est l'écho des vicissitudes humaines, l'éclat passager des fleurs des deux arbres *Sara*² montre que toute prospérité a son déclin. Les orgueilleux ne subsistent pas longtemps, leur vie est comme le songe d'une nuit d'été. Les guerriers aussi finissent par tomber, ils ressemblent à une lampe exposée au vent.

Autrefois au Japon *Masakado* (T), *Sumi-tomo* (F)³, *Yosi-tsika* (M),

¹ *Gi-on* 祇園 dieu de la lumière. Son temple est dans le district d'*O-tagi* 愛宕 de la province *Yama-siro*.

² *Sa-ra* 沙羅 en sanscrit Çāla (shorea robusta).

³ *Masakado* 將門 dans les années *syōu-hei* (931-937) et *Sumi-Tomo* 純友

dans les années *ten-kyau* (938-946) se mirent à la tête d'une insurrection qui fut écrasée en 940. — F. T. et M. entre parenthèses après un nom propre, indiquent si la personne appartient aux familles *Fudzivara* 藤原, *Taira* 平 (*Hei*) ou *Minamoto* 源 (*Gen*).

Nobu-yori (F)⁴ étaient regardés par les uns comme des personnages très-orgueilleux, tandis que d'autres estimaient leur bravoure. Ensuite vint *Kyomori* (T)⁵ qui, après avoir été premier ministre⁶, embrassa la vie religieuse et se retira à *Rokuvara*⁷. Il faut renoncer à définir la puissance de ce personnage. Si nous recherchons quelles furent ses origines, nous trouvons que le titre⁸ de *Taira* fut accordé pour la première fois⁹ à sa famille dans la personne de *Taka-motsi*¹⁰, prince de sang royal¹¹, petit-fils de *Katsura-bara*¹², fils de prince¹³ également. Celui-ci, directeur de première classe au ministère de l'instruction publique¹⁴, était le cinquième fils de *Kuwan-mu-ten-wau*¹⁵, cinquantième empereur de la dynastie des Augustes de race humaine¹⁶. Gouverneur¹⁷ de *Kadzu-sa*¹⁸, officier de cinquième classe (*syô-ka*)¹⁹, il quitta

⁴ *Yosi-tsika* 義親 dans les années *kau-wa* (1099-1113) et *Nobu-yori* 信賴 dans l'année *hei-dzi* (1159) se révoltèrent également contre l'autorité impériale.

⁵ *Kyomori* 清盛.

⁶ *Dai-syau-dai-zin* 大政大臣.

⁷ C'est pour cela qu'il portait le titre de *miu-dau-saki* 入道前 de *Rokuvara* 六波羅.

⁸ *Sei* 姓 titre ou nom de famille accordé par le souverain.

⁹ L'an 890.

¹⁰ *Taka-motsi* 高望.

¹¹ *Wau-gimi* 王.

¹² *Katsura-bara* 葛原.

¹³ *Mi-ko* 親王.

¹⁴ *It-hon-siku-bu-kyau* 一品式部卿.

¹⁵ *Kuwan-mu-ten-wau* 桓武天皇.

¹⁶ *Nin-wau* 人皇. Avec eux commence l'histoire véritable du Japon au septième siècle avant Jésus-Christ.

¹⁷ *Suke*.

¹⁸ *Kadzusa*, province du *Tou-kai-dau*. — Le Japon est partagé en huit grandes régions comprenant soixante-huit provinces (*koku* 國 ou *siu* 州), divisées en un certain nombre de districts (*kôvori* 階).

¹⁹ Chacune des six classes d'officiers se divise en deux autres classes: les *sei* 正 (les premiers) et les *syô* 從 (les seconds) qui, à leur tour, se partagent en deux ca-

tout à coup la famille impériale et prit rang parmi les fonctionnaires²⁰. *Yosi-motsi*²¹, fils de *Taka-motsi*, fut créé général et chargé de veiller à la sûreté de l'empire²²; dans la suite, il changea son nom contre celui de *Kunika*²³ avec le titre de grand juge²⁴ du *Hitatsi*²⁵; dans les combats contre le rebelle *Masakado* il commandait une armée. Son fils *Sadamori*²⁶ qui était aussi *tsin-zyu-fu-no-syau-gun*, se réunit à *Hide-sato*²⁷ (F), et anéantit *Masakado*.

*Tada-mori*²⁸, son second fils, — depuis *Kore-hira*²⁹ six générations, — gouverneur³⁰ de *Bizen*³¹, officier de quatrième classe (*sei, ka*), était un homme plein d'intelligence et de savoir-faire. Jusqu'alors, l'investiture des provinces avait été conférée de génération en génération; depuis *Tadamori* l'entrée au palais fut accordée aux gouverneurs. Sous *Syu-toku-in*³² (1124-1141), il avait obtenu la charge de chambellan³³ au *sen-tou*³⁴ de *Toba-no-in*³⁵. Une fois qu'il y était venu de la province de *Bizen*, il composa dans cette résidence les vers suivants où il célèbre la baie d'*Akasi*³⁶ :

tégories, les *syau* 上 (les supérieurs), et
les *ka* 下 (les inférieurs).

²⁰ Les *zin-min* 人臣.

²¹ *Yosi-motsi* 良望.

²² Il portait le titre de *tsin-zyu-fu-no-syau-gun* 鎮守府將軍.

²³ *Kuni-ka* 國香.

²⁴ *Dai-ryau* 大椽.

²⁵ *Hitatsi*, province du *Tou-kai-dau*.

²⁶ *Sadamori* 貞盛.

²⁷ *Hide-sato* 秀郷.

²⁸ *Tadamori* 忠盛.

²⁹ *Kore-hira* 維衡.

³⁰ *Kami*.

³¹ *Bizen*, province de *San-yau-dau*.

³² *Syu-toku-in* 崇徳院 soixante-

quinzième empereur, régna de 1124 à 1141.

³³ *Sit-hei* 耐玃.

³⁴ *Sen-tou* 仙洞, palais d'un empereur qui a abdiqué.

³⁵ *Toba-no-in* 鳥羽院.

³⁶ *Akasi* 明石, district de la province *Harima*.

Ari-ake-no
Tsuki mo Akasi-no
Ura kaze-ni
Nami bakari koso
Yoru to miye-si-ga.

La lune est dans tout son éclat, les vents soufflent dans la baie d'Akasi; rien n'apparaît que les vagues qui battent le rivage.

Cette poésie, offerte à *Toba-no-in*, le remplit d'admiration et, par ses ordres, elle fut insérée dans le Recueil des feuilles d'or³⁷, de *Tosi-yori-ason*³⁸.

Pendant la dernière des années *Yei-kiu* (1113-1117), celle qui s'appelait *Gi-on nyō-go*³⁹ était la favorite du *hau-vau*⁴⁰ *Sirakava*⁴¹. Elle habitait près du temple de *Gi-on*, au pied du mont *Higasi*⁴². Souvent le *hau-vau* se rendait auprès d'elle en cachette. Une nuit, il était accompagné de quelques serviteurs⁴³ qu'il avait fait déguiser; on avait dépassé le vingtième jour de la cinquième lune, il faisait sombre et la pluie de la cinquième lune tombait; tout disposait à l'épouvante, lorsqu'on vit sortir du temple impérial, près duquel se trouvait la demeure de la *nyō-go*⁴⁴, un être étrange et lumineux. Sa tête étincelait comme si elle était couverte d'aiguilles d'argent poli; d'une main il tenait une sorte de maillet, et de l'autre un objet brillant. A la vue de ce singulier fantôme, le prince et ses serviteurs furent remplis d'effroi. *Tadamori* à cette époque n'avait pas encore été admis au palais; mêlé aux gardes du

³⁷ *Kin-yeu-siu* 金葉集.

³⁸ *Tosi-yori-ason* 俊頼朝臣.

³⁹ *Gi-on-nyō-go* 祇園女御.

⁴⁰ *Hau-vau* 皇法, empereur qui a abdiqué et qui est entré en religion.

⁴¹ *Sira-kava* 白河, soixante-douzième

empereur, grand-père de *To-ba-no-in*, régna de 1073-1086.

⁴² *Higasi* 東.

⁴³ Des *ten-zyau-bito* et des *hoku-men*.

⁴⁴ *Nyō-go* 女御 est le titre porté par une des épouses de l'empereur.

prince⁴⁵, il accompagnait le *hau-vau*. Celui-ci l'appela en sa présence et lui montrant le fantôme : « Je vous en prie, dit-il, tuez-moi cela avec votre épée ou à coups de flèches. » *Tadamori*, plein de respect et d'obéissance, s'avança vers l'objet en question : « Si c'était un effet du renard ou du blaireau⁴⁶ ! » pensait-il en lui-même ; et comme il s'approchait pour le prendre vivant et sans toucher à son épée, soudain la lumière disparut sans laisser de traces, puis se fit voir de nouveau après s'être évanouie comme la rosée. Alors il le saisit vivement à bras le corps ; voyant l'effroi s'emparer de cet être : « Si ce n'est pas un fantôme, c'est donc un homme, » se dit-il, et chacun allumant sa lampe on reconnut la nature véritable de tous les détails du personnage. C'était un bonze de soixante ans environ, qui desservait le temple. Pour le service des luminaires qui brûlent devant le Buddha, il tenait d'une main une lampe remplie d'huile et de l'autre un vase contenant du feu. Pour se garantir de la pluie, il s'était fait un chapeau avec des pailles de froment qui, éclairées par le feu du vase, brillaient comme des aiguilles d'argent.

Si *Tadamori* l'avait tué avec son épée ou à coup de flèches, il aurait été bien imprudent ; mais pour un soldat, certes il fit preuve de modération. Aussi lui fut-il permis de se rendre auprès de *Gi-on nyou-go*, qui était connue de tous pour être aimée du *hau-vau*. La *nyou-go* étant devenue enceinte : « Si c'est une fille qu'elle met au monde, dit le prince, je la garderai pour moi ; si c'est un garçon, élève-le pour en faire ton successeur. » Finalement elle mit au monde un enfant mâle. Comme on attendait le moment favorable pour en informer le *hau-vau*, celui-ci se dirigeant vers *Kuma-no*⁴⁷ fit arrêter son char à *Ito-ka-zaka*⁴⁸ dans la

⁴⁵ *Hoku-men* 北面.

trict *Mu-zo* 牟婁 dans la province de

⁴⁶ Le renard (*kitsune*) et le blaireau (*tanuki*) sont des animaux qui, d'après les Japonais, ont un pouvoir magique.

Ki-siu.

⁴⁸ *Ito-ka-zaka* 系鹿坂, localité du district d'*Ari-ta* 在田.

⁴⁷ *Kuma-no* 熊野, localité du dis-

province de *Ki-siu*⁴⁹. Il y séjourna quelque peu de temps pour se reposer. *Tadamori* ayant trouvé des fruits d'igname⁵⁰ dans un bois, les mit dans sa manche et allant au-devant du *hau-vau*, il en déposa un à ses pieds en disant : « Voilà l'*imo-ga-ko* ⁵¹. » Le *hau-vau* comprenant aussitôt : « Eh bien, *Tadamori*, répliqua-t-il, prends-le et adopte-le. » En vérité, il l'éleva comme son propre enfant. La nuit le jeune prince criait énormément; le *hau-vau*, qui l'entendit, laissa tomber de sa bouche auguste cette pièce de vers :

Yo-naki su to
Tadamori, tate yo
Suye-no yo-ni
Kiyoku sakauru
Koto mo koso are.

Quoiqu'il ne soit maintenant qu'un petit enfant qui crie la nuit, que *Tadamori* l'élève et alors sa splendeur et sa prospérité arriveront aux âges les plus reculés ⁵².

C'est pour cela que cet enfant fut appelé *Kyo-mori*⁵³. En vérité le prince *Kyomori* ne fut pas un homme ordinaire ; on le place parmi les bâtards du *hau-vau Sira-kava*.

Tadamori qui chaque nuit allait et venait dans le gynécée du *sen-tou*, causant avec la *nyou-bau*⁵⁴, sortit une fois, oubliant son éventail où l'image de la lune était représentée. « Eh! » s'écrièrent les femmes de ser-

⁴⁹ *Ki-siu* ou *Ki-i*, province du *Nan-kai-dau*.

⁵⁰ *Nukago*.

⁵¹ *Imo-ga-ko* signifie à la fois le fruit de l'igname et l'enfant de la femme.

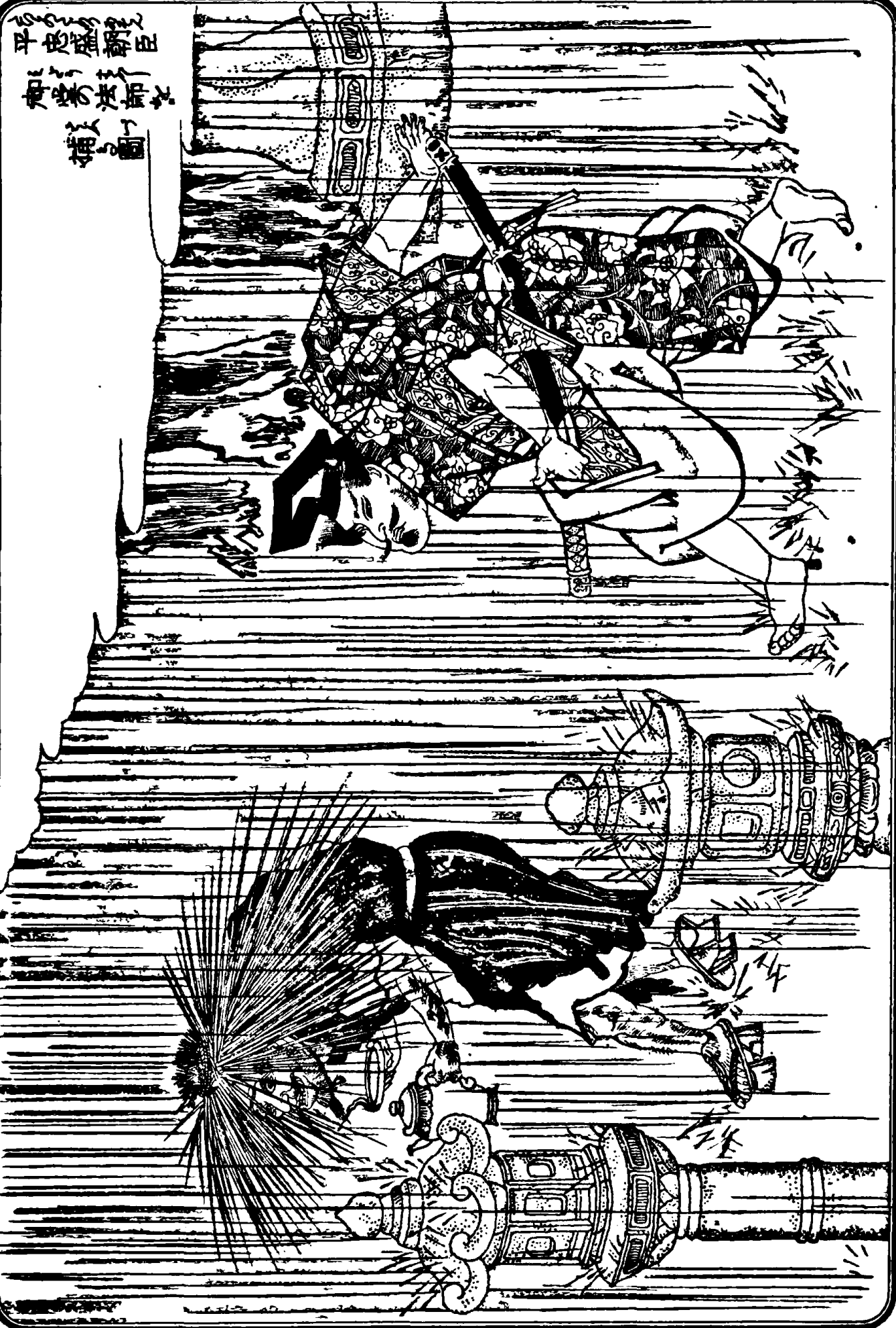
⁵² Comme les doubles sens sont le mérite principal des poésies japonaises, on peut,

en lisant *tada-mori*, interpréter le second vers ainsi : « qu'on ait soin de bien l'élever. »

⁵³ La racine *kyo*, de même que *mori*, exprime l'éclat, la splendeur. »

⁵⁴ *Nyou-bau* 女房, c'est l'épouse ; signifie aussi une femme.

平忠盛朝臣
 卿家法師を
 捕ふ圖



TADAMORI S'EMPARÉ DU BONZE DU TEMPLE IMPÉRIAL

Lib. F. Marquet - Paris

vice⁵⁵, d'où vient ce rayon de lune? et comme toutes ensemble riaient, que sais-je? de ne pouvoir résoudre ce problème, et d'autre chose encore, la *nyou-bau* récita cette pièce de vers qui passe pour avoir un sens très-profond:

Kumo-yiyori
Tadamori kitaru
Tsuki nareba
Oboro ke nite va.
Ivazi to zo omou.

Comme cette lune (c'est-à-dire cet éventail) est venue du Palais Impérial avec *Tadamori* et que ceci est une affaire secrète, je pense qu'il ne faut pas en parler⁵⁶.

*Tada-nori*⁵⁷, huitième fils de *Tada-mori*, était gouverneur de *Satsuma*⁵⁸; homme d'une grande distinction et de beaucoup de talent, il était en particulier fort habile à composer avec élégance des pièces de vers. Aussi fut-il admis dans l'intérieur de ce gynécée. L'an 1153⁵⁹ mourut *Tadamori*, âgé de cinquante-huit ans. *Kyomori*, son fils aîné, prit sa place. En 1156⁶⁰, lorsque *Yori-naga*⁶¹, *sadaizin*⁶², du district de

⁵⁵ *Kataye-no-nyou-bau*.

⁵⁷ *Tada-nori* 忠度.

⁵⁶ Le second vers peut aussi se lire :

⁵⁸ *Satsuma*, province du *Sai-hai-dau*.

Tada mori ki taru,

⁵⁹ Le quinzième jour de la première lune

la poésie aurait alors la signification que voici :

de la troisième des années *min-hei* (1151-1153).

Cette lune qui vient du ciel, et qui a

⁶⁰ La septième lune de la première des années *hau-gen* (1156-1158).

pénétré ici seulement en se glissant

par les fentes de la fenêtre, se trou-

⁶¹ *Yori-naga* 頼長.

vant ainsi obscurcie, je pense qu'on ne

⁶² *Sa-dai-zin* 左大臣, grand minis-

peut en donner aucune explication.

*Udзи*⁶³, poussait *Sin-in*⁶⁴ à la révolte et bouleversait l'empire, *Kyo-mori* se rangea du côté de l'empereur. Il combattait à l'avant-garde et fut récompensé pour ses services. On le nomma gouverneur d'*Aki*⁶⁵ et ensuite de *Harima*⁶⁶. En 1158 il était gouverneur⁶⁷ de *Da-zai*⁶⁸. En 1159⁶⁹, lors de la révolte de *Nobu-yori* et de *Yositomo*⁷⁰ (M), il détruisit une bande de brigands du parti des insurgés. Il n'est personne qui l'ait égalé par les services qu'il rendit. L'année suivante (1160), occupant successivement les charges de capitaine des gardes du palais⁷¹, de colonel⁷² et de conseiller d'État⁷³, il parvint à celle d'aide de camp⁷⁴. Avec le grade de *nai-dai-zin*⁷⁵, sans passer par celui de *you-dai-zin*⁷⁶ et de *sa-dai-zin*, il fut promu à la dignité de *dai-syau-dai-zin*, première classe (*syau*). Il reçut la permission d'entrer au palais et d'en sortir en palanquin ou dans un char trainé par des bœufs, avec une escorte de soldats, quoiqu'il ne fût pas général en chef. Le prince *Kyomori* étant

tre de la main gauche. C'est lui qui, dans le ministère, vient tout de suite après le premier ministre (*dai-zyau-dai-zin*).

⁶³ *Udзи* 宇治 est situé dans la province de *Yamasiro*.

⁶⁴ *Sin-in* 新院, titre que prit l'empereur *Siu-toku-in* après avoir abdiqué.

⁶⁵ *Aki*, province du *San-yau-dau*.

⁶⁶ *Harima*, province du *San-yau-dau*.

⁶⁷ *Dai-ni* 大貳.

⁶⁸ *Da-zai-fu* 大宰府, *Da-zai* ou *Zai-fu*, localité du district *Mikasa* 御笠 dans la province de *Tsiku-zen*.

⁶⁹ A la douzième lune de l'année *hei-dzi*.

⁷⁰ *Yosi-tomo* 義朝.

⁷¹ *Sai-syau-ye-fu-no-kami* 宰相衛府掣.

⁷² *Ke-bi-yi-si-bettau* 檢非違使別當.

⁷³ *Nau-gon* 納言.

⁷⁴ *Syau-zyau* 承相.

⁷⁵ Le *nai-dai-zin* 內大臣 est chargé de remplacer les *san-kou* 三公 c'est-à-dire les trois premiers ministres, quand ils ne peuvent remplir leurs fonctions.

⁷⁶ *U-dai-zin* 右大臣, grand ministre de la main droite, un des trois *san kou*.

encore gouverneur d'*Aki*, comme il se rendait en bateau, d'*A-nono-tsu*⁷⁷ dans la province *Sei-siu* à *Kuma-no*, de grands esturgeons⁷⁸ entrèrent en sautant dans le navire. Regardant cela comme une marque de la faveur des *kami*⁷⁹ qui avaient pris la forme de poissons, il les apprêta, en fit manger à ses compagnons et en mangea lui-même malgré la loi bouddhique de l'abstinence. A partir de ce moment la fortune de cet homme alla chaque jour en s'accroissant. Il parvint au grade de *Soku-ketsu*⁸⁰ et ses descendants parcoururent le chemin des dignités, avec la rapidité des dragons qui volent vers les nuages. Durant les neuf générations qui le précédèrent, on n'avait pas vu dans sa famille pareille prospérité.

Or, en l'année 1168⁸¹, le prince *Kyomori* tomba malade; pour sauver ses jours, il se fit raser la tête le onzième jour de la onzième lune; il entra en religion et prit le nom bouddhique de *Zyau-kai*⁸²: la maladie qui durait depuis quelque temps disparut alors heureusement. On l'appelle le seigneur de *Rokuvara*, parce qu'il se construisit un palais dans cette localité. Une foule de personnes s'attachèrent à lui et recevaient ses ordres; ils étaient coiffés du *yebosi* et portaient le *yemon*⁸³. Parmi les fils des nobles⁸⁴, il n'en est aucun qui compte dans sa famille autant de personnages célèbres par leur bravoure ou l'éclat de leur vie. *Rokuvara* donnait l'exemple, et tout l'univers se plaisait à imiter ses mœurs. Sa conduite était celle d'un prince sage et d'un seigneur ami du bien public. Quoiqu'ordinairement les mauvais sujets complices du crime, auxquels on laisse leur

⁷⁷ *A-nono-tsu* 安濃津.

⁷⁸ *Suzuki* (Percalabrax japonicus).

⁷⁹ Divinités nationales du Japon.

⁸⁰ *Soku-ketsu* 即闕, autre manière de désigner le premier fonctionnaire de l'empire.

⁸¹ La onzième lune de la troisième des années *nin-an* (1166-1168).

⁸² *Zyau-kai* 清海, signifie « mer de pureté. »

⁸³ *Ye-mon* 衣紋, vêtement à plis ou à pans.

⁸⁴ *Kin-datsi* 公達.

liberté d'action dans ce monde, se livrent sans motif, lorsqu'ils se trouvent ensemble, à des propos diffamatoires, cependant, tant que dura la prospérité de l'illustre religieux ⁸⁵, il ne sortit de leur bouche aucune parole qui pût le blesser. Car voici ce qu'avait imaginé le *niu-dau-syau-koku* ⁸⁶: ayant choisi quatorze ou quinze jeunes garçons et trois cents hommes, il les coiffa à la manière des *kaburo* ⁸⁷, les revêtit de manteaux ⁸⁸ rouges et en fit ses serviteurs. Sur les chemins comme dans les rues de la capitale, c'était avec eux qu'il circulait. Si, par hasard, l'un d'eux parlait mal de la famille *Taira*, le reste de la troupe en était bientôt informé; le malheur venait s'abattre sur la famille du détracteur, on confisquait tous ses biens et il était traîné devant le seigneur de *Rokuvara*, sans qu'il se trouvât personne pour témoigner qu'on l'avait vu ou qu'on avait entendu ses propos. Quand ces personnages paraissaient, les chevaux et les chars traversant la rue s'arrêtaient pour les laisser passer. A leur entrée et à leur sortie du palais, il n'était pas nécessaire de leur demander leurs noms. C'est pour cette raison que l'on ne voyait point le gouverneur ⁸⁹ de la capitale tourner vers eux ses regards obliques. Tout souriait donc à la fortune de *Zyau-kai*, le religieux.

Son fils aîné *Sige-mori* ⁹⁰ était *na-dai-zin* et général de gauche ⁹¹, et *Mune-mori* ⁹², son second fils, conseiller ⁹³ d'État en second et général de droite ⁹⁴. Son troisième fils *Tomo-mori* ⁹⁵, officier de troisième classe, était général du centre ⁹⁶. *Kore-mori* ⁹⁷, fils de *Sige-mori*, était lieutenant-géné-

⁸⁵ *Zen-mon* 禪門.

⁸⁶ *Niu-dau-syau-koku* 入道相國

le ministre d'État qui s'est fait religieux,
autre titre porté par *Kyomori*.

⁸⁷ *Kaburo*, jeunes filles qui portent de
longs cheveux.

⁸⁸ *Kitatare*.

⁸⁹ *Tsyau-ri* 長吏.

⁹⁰ *Sige-mori* 重盛.

⁹¹ *Sa-dai-syau*.

⁹² *Mune-mori* 宗盛.

⁹³ *Tsiu-na-gon* 中納言.

⁹⁴ *U-dai-syau* 右大將.

⁹⁵ *Tomo-mori* 知盛.

⁹⁶ *Tsiu-zyau* 中將.

⁹⁷ *Kore-mori* 維盛.

ral⁹⁸. On compta dans cette seule famille dix *ku-gyau* et plus de trente *ten-zyau-bito*⁹⁹; ceux auxquels on accorda l'investiture de provinces, les chefs des gardes¹⁰⁰, les gouverneurs¹⁰¹ furent plus de soixante. Dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, il n'y a pas d'exemple d'une telle prospérité. Lorsque *Tadamori* obtint l'entrée au palais, il était, à cause de ses relations intimes avec le souverain, l'objet de l'antipathie des nobles. Ceux-ci complotèrent de le faire périr dans une attaque nocturne, et *Tada-mori* n'eut pas trop de toute son habileté pour échapper au danger. Peu après, ses descendants obtinrent la permission de porter des vêtements bigarrés, et on les vit se draper dans des habits faits de brocart et d'autres étoffes de soie. Son fils aîné et son second fils, créés tous deux ministres et généraux¹⁰², furent placés à la droite et à la gauche sur le même rang; il y a peu d'exemples d'une semblable mesure.

Il eut aussi huit filles. L'une d'elles, dès l'âge de huit ans, fut promise à *Sige-nori*¹⁰³ de *Sakura-matsi*¹⁰⁴, conseiller d'État en second. Après le rétablissement de la paix, *Kuva-san-no-in*¹⁰⁵ la donna pour épouse¹⁰⁶ au seigneur *sa-dai-zin*. Les enfants¹⁰⁷ qui sortirent de cette union furent nombreux. Une autre, sous le nom de *Ken-rei-mon-in*¹⁰⁸, devint impératrice, et, à l'âge de vingt-deux ans, elle mit au monde un prince. Une troisième, nommée *Sira-kava*¹⁰⁹, fut l'épouse¹¹⁰ du seigneur Régent¹¹¹

⁹⁸ *Seu-seu* 少將.

⁹⁹ *Ten-zyau-bito* 殿上人. La no-

blesse au Japon comprend l'ordre *Kuge* (les grands dignitaires) et l'ordre *Buke* (les officiers). Le *Kuge* se divise en deux classes, les *Ku-gyau* et les *Ten-zyau-bito*.

¹⁰⁰ *Ye-fu* 衛府.

¹⁰¹ *Syo-si* 諸司.

¹⁰² *Dai-sin-no-tai-syau* 大臣大將.

¹⁰³ *Sige-nori* 重教.

¹⁰⁴ *Sakura-matsi* 櫻町.

¹⁰⁵ *Kuva-san-no-in* 花山院.

¹⁰⁶ *Mi-dai-dokoro*.

¹⁰⁷ *Kin-datsi*.

¹⁰⁸ *Ken-rei-mon-in* 建祇門院.

¹⁰⁹ *Sira-kava* 白河.

¹¹⁰ *Kita-no-mandokoro*.

¹¹¹ *Set-syau* 摂政.

*Roku-deu*¹¹²; sous *Taka-kura-no-in*¹¹³, portant le nom de *Hava-siro*¹¹⁴, elle dirigeait les affaires¹¹⁵ de l'impératrice *Zyun-san*¹¹⁶. Une quatrième épousa¹¹⁷ le prince *Moto-Zane* de *Fu-gen-zi*¹¹⁸. Une cinquième fut mariée¹¹⁹ au premier conseiller d'État¹²⁰ *Taka-fusa* de *Rei-zei*¹²¹. Une sixième fut la compagne de *Nobu-taka* de *Sitsi-deu*¹²², directeur des temples¹²³. Une septième fut fille d'une personne qui était dame d'honneur¹²⁴ de l'empereur et originaire des îles *Itsuku*¹²⁵; elle fut offerte au *hau-vau* *Go-sira-kava*¹²⁶ et eut la prééminence parmi les *nyou-go*. La dernière, enfin, eut pour mère *To-kiva*¹²⁷, servante¹²⁸ de *Ku-deu-no-in*¹²⁹. Se trouvant être *nyou-bau* gouvernante¹³⁰ de *Kuva-san-no-in*, elle fut appelée *Rau-no-go-kata*¹³¹.

Des soixante-six provinces du Japon, plus de trente étaient la propriété des *Taira*, et le nombre des villages, prés et champs possédés par cette famille est trop grand pour être connu. Quand leurs chevaux et chariots en grand nombre arrivaient à la file devant la porte du palais, en faisant grand bruit, cortège resplendissant de l'or du *Yuu-siu*¹³², des

¹¹² *Roku-deu* 六條.

¹¹³ *Taka-kura-no-in* 高倉院.

¹¹⁴ *Hava-siro* 母代.

¹¹⁵ Elle avait la charge de *sen-zi* 宣旨.

¹¹⁶ *Zyun-san* 准三.

¹¹⁷ Elle était *kila-mandokoro*.

¹¹⁸ *Fu-gen-zi-Moto-zane* 普賢寺
基寶.

¹¹⁹ Elle était *ren-tsiu* 簾中.

¹²⁰ *Dai-na-gon* 大納言.

¹²¹ *Rei-zei-Taka-fusa* 冷泉隆房.

¹²² *Sitsi-deu Nobu Taka* 七條信隆.

¹²³ *Syu-ri-no-dai-bu* 修理大夫.

¹²⁴ *Nai-si* 内侍.

¹²⁵ Les îles *Itsuku* 巖 sont situées dans
la province de *Gei-siu*.

¹²⁶ *Go-sira-kava* 後白河.

¹²⁷ *To-kiva* 常盤.

¹²⁸ *Zau-si* 繇仕.

¹²⁹ *Ku-deu-no-in* 九條院.

¹³⁰ *Zyau-rau* 上臈.

¹³¹ *Rau-no-go-kata* 臈御方.

¹³² *Yuu-siu* 揚州 (yang-tcheu), dé-
partement de la province chinoise Kiang-
nan.

pierres précieuses du *Kei-siu*¹³³, des damas du *Go-gun*¹³⁴, des brocarts du *Syoku-kau*¹³⁵, de toutes les richesses, de tout ce qu'il y a de précieux, ils étaient comme la multitude des fleurs qui étalent leur brillante parure dans le palais de l'empereur.

Ce fut à cette époque que la poésie et la musique prirent leur essor. Je doute qu'à la cour¹³⁶ et au *sen-tou* on se montrât plus passionné pour les poissons, les dragons, le vin et les chevaux qu'on ne l'était dans l'entourage de *Kyomori*.

L'illustre religieux qui avait tenu l'empire comme dans le creux de sa main, s'inquiétait fort peu des railleries des hommes. Ainsi, il y avait deux sœurs renommées dans la capitale pour leur talent chorégraphique; elles s'appelaient *Gi-wau*¹³⁷ et *Gi-nyo*¹³⁸, et étaient filles de la danseuse *To-zi*¹³⁹. Comme *Zyau-kai* le religieux aimait *Gi-wau* la sœur aînée, *Gi-nyo* faisait très-bon accueil à ceux qui s'approchaient d'elle. Quant à *To-zi* leur mère, on l'installa dans une belle habitation, et chaque mois on lui envoyait en présent cent *koku*¹⁴⁰ et cent *kuran*¹⁴¹; aussi vécut-elle dans l'opulence.

Or voici quelle fut au Japon l'origine des danseuses¹⁴². Autrefois, sous le règne de *Toba-no-in*, deux femmes nommées *Sima-no-sen-zai*¹⁴³

¹³³ *Kei-siu* 荊州 (king-tcheu), département de la province chinoise Hu-kuang.

¹³⁴ *Go-gun* 吳郡 (u-kiun), département actuel de Su-tcheu-fu 蘇州府 dans la province chinoise Kyang-nan.

¹³⁵ *Syoku-kau* 蜀江 (Chu-kiang), département actuel de Tching-tu-fu 成都府 dans la province chinoise Se-tchuen.

¹³⁶ Au *tei-ketsu* 帝闕, c'est-à-dire au palais de l'empereur.

¹³⁷ *Gi-wau* 妓王.

¹³⁸ *Gi-nyo* 妓女.

¹³⁹ *To-zi* 刀自.

¹⁴⁰ Cent *koku* 石 font environ mille boisseaux.

¹⁴¹ Cent *kuran* 貫 font environ dix mille onces de métal.

¹⁴² *Sira-byau-si* 白拍子.

¹⁴³ *Sima-no-sen-zai* 島千歳.

et *Wa-ka-no-maye*¹⁴⁴ commencèrent à exécuter des danses. Coiffées du *tate-yebosi*¹⁴⁵, elles feignaient en dansant de s'envelopper dans leurs *sui-kan*¹⁴⁶ comme dans un fourreau blanc; aussi ces ballets portaient-ils le nom d'*otoko-mai*¹⁴⁷. Mais depuis le moyen âge les danseuses ayant laissé le sabre et le *yebosi* pour ne se servir que du *sui-kan*, on les appelle *sira-byau-si*.

Quand on connut dans la capitale les succès de la danseuse *Gi-wau*, il y eut beaucoup de personnes qui, à cette époque, soit amour-propre, soit jalousie, ajoutèrent à leur nom le caractère *gi* et s'appelèrent *gi-itsi*¹⁴⁸, *gi-ni*¹⁴⁹, *gi-fuku*¹⁵⁰, *gi-toku*¹⁵¹, espérant ainsi s'attacher la fortune.

Trois ans plus tard, il vint de la province de *Kaga* une danseuse de beaucoup de talent, âgée de seize ans et qui se nommait *Hotoke-go-zen*¹⁵². Faire bon accueil aux hommes ordinaires ne lui semblait point une chose importante. « Mais, » pensait-elle en elle-même, « pourquoi me serais-je donné tant de mal pour apprendre mon métier¹⁵³, si mon intention première n'avait pas été d'entrer au service du premier ministre¹⁵⁴, du religieux de la famille *Taira*, dont la prospérité attire maintenant tous les regards? Je désire aller le trouver sans y être invité. »

Un jour donc une personne qui se rendait au château de *Nisi-yatsu-deu*¹⁵⁵, se présenta devant *Kyomori* en lui disant qu'elle se nommait *Hotoke-go-zen*, et que toute la capitale retentissait du bruit de sa renom-

¹⁴⁴ *Wa-ka-no-maye* 和哥前.

¹⁴⁵ *Tate-yebosi*, long bonnet porté par les nobles.

¹⁴⁶ *Sui-kan* 水干, vêtement blanc, porté par les nobles.

¹⁴⁷ *Otoko-mai*, litt. « danse mâle. »

¹⁴⁸ *Gi-itsi* 妓一.

¹⁴⁹ *Gi-ni* 妓二.

¹⁵⁰ *Gi-fuku* 妓福.

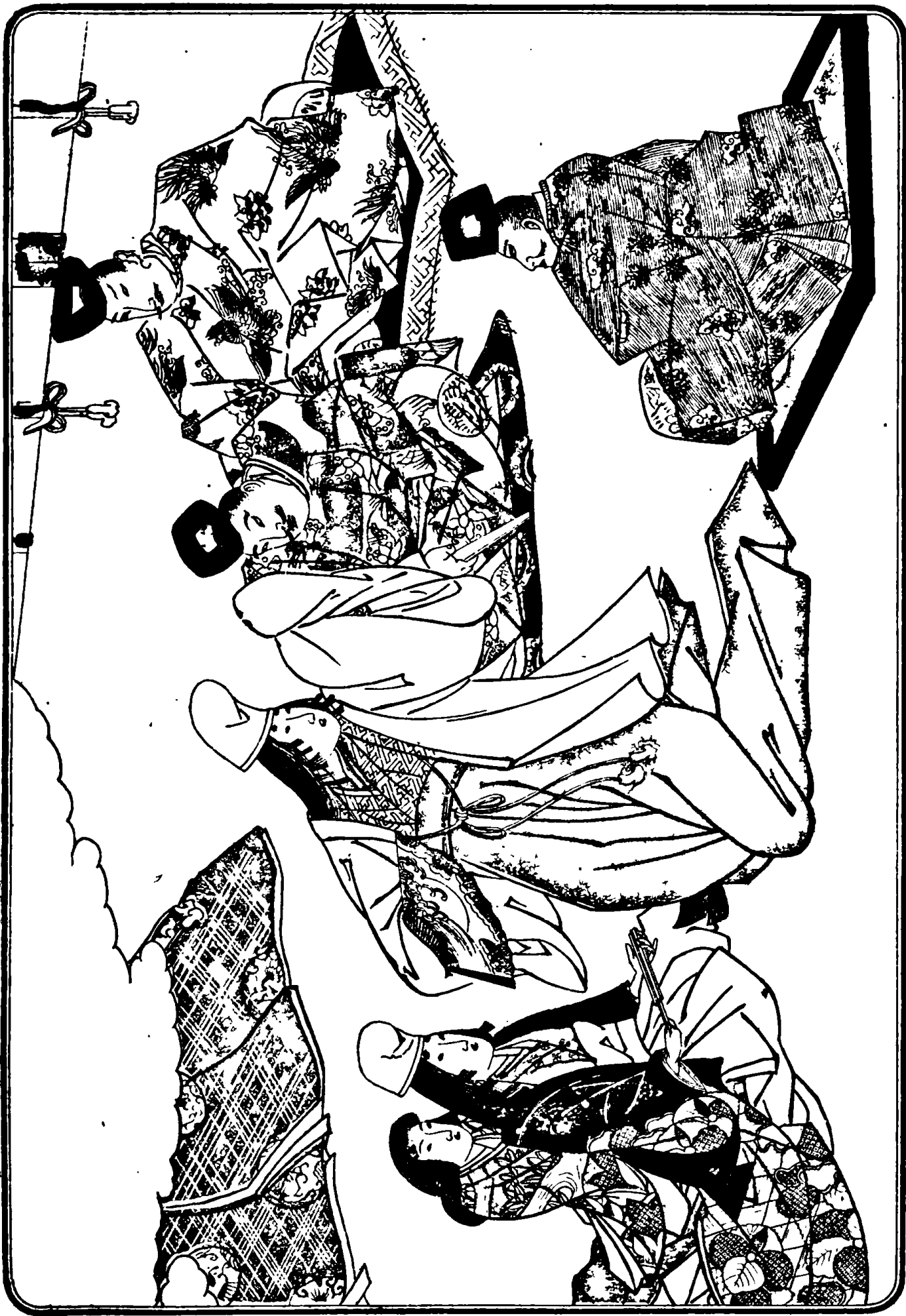
¹⁵¹ *Gi-toku* 妓德.

¹⁵² *Hotoke-go-zen* 佛御前.

¹⁵³ D'*asobi-mono*, personne dont la profession est d'amuser le public, comédienne.

¹⁵⁴ *Dai-zyau* ou *dai-zyau-dai-zin* est aussi un titre honorifique.

¹⁵⁵ *Nisi-yatsu-deu* 西八條.



mée. Le seigneur *niu-dau*, fort en colère, dit : « Les comédiennes comme
« vous, viennent quand on les appelle ; et il y a toute apparence que vous
« êtes venue sans qu'on vous l'ait demandé. Portez le nom qu'il vous plaira,
« de *Kami*¹⁵⁶ ou de *Hotoke*¹⁵⁷, il n'est pas possible que vous occupiez la
« place de *Gi-wau*. Sur ce, sortez promptement. »

A l'ouïe de ces paroles, qui dénotaient une si farouche résolution, *Hotoke* s'était déjà retirée lorsque *Gi-wau* s'adressant au seigneur *niu-dau* :
« C'est toujours, » dit-elle, « dans les habitudes des comédiennes de ve-
« nir sans être invitées ; et puis, elle est si jeune qu'elle n'a pas apporté
« beaucoup de réflexion quand elle s'est présentée devant vous. Pour toute
« réponse vous l'avez vertement tancée. Il fallait, au contraire, en avoir
« pitié. Comme vous l'avez rendue confuse ! Et pourtant, comme son
« but n'était que d'améliorer son sort, un homme même placé au-dessus
« des autres, comme vous, pourrait bien ne point s'en formaliser. Ce
« serait un acte de bonté digne d'éloge, si vous la rappeliez simplement
« en votre présence, quand même vous ne daigneriez ni la voir danser,
« ni l'entendre chanter. »

Le seigneur *niu-dau* l'entendant parler de cette façon envoya vers *Hotoke* un messenger pour l'inviter à reparaître en sa présence. *Hotoke*, ainsi priée, revint montée sur un char, et le seigneur *niu-dau* lui adressant la parole : « Aujourd'hui, » dit-il, « je n'ai pu d'abord vous
« recevoir ; si maintenant je vous revois, vous le devez à *Gi-wau* qui, je
« ne sais pourquoi, m'a supplié de le faire. Mais pourquoi êtes-vous par-
« tie sans faire entendre même le son de votre voix ? Si vous chantiez
« une chanson en vogue ? »

Hotoke s'inclinant avec respect : « Si tels sont vos désirs, je vais
« m'exécuter, » et elle chanta :

« En voyant pour la première fois le prince, il m'apparaît comme
« un jeune pin de la plus belle espèce, pouvant vivre même au delà de

¹⁵⁶ *Kami* désigne ici les divinités natio-

¹⁵⁷ *Hotoke* signifie Bouddha.

« mille générations; sur la colline des Tortues¹⁵⁸ qu'entoure l'étang
« d'*O-maye*¹⁵⁹, des grues viennent en foule se divertir¹⁶⁰. »

Elle répéta trois fois sa chanson et tous ceux qui la voyaient et l'entendaient furent saisis d'admiration (Pl. III¹⁶¹). Plus que tous les autres, le seigneur *niu-dau* était sous le charme : « Certes, » dit-il, « votre talent
« pour ce genre est remarquable; vous dansez sans doute fort bien aussi.
« Si vous exécutiez une danse en vous accompagnant du tambourin? »
Nulle ne surpassait *Hotoke-go-zen* en beauté. Ses cheveux, ses sourcils, ses yeux, sa figure, tout son extérieur la rendait sans rivale. Si elle chantait, elle se faisait remarquer par la fraîcheur et la pureté de sa voix; et quand elle dansait, tous ses gestes avaient un charme indéfinissable. Aussi le seigneur *niu-dau* l'aimait-il éperdument, et toute son affection se porta sur elle.

« *Hotoke-go-zen* votre petite servante, » lui dit-elle, « était venue
« vous trouver sans avoir été invitée. Vous l'avez renvoyée; mais *Gi-wau*
« ayant intercédé pour elle, vous l'avez rappelée. Bien vite, congédiez-moi
« et me renvoyez. » Le seigneur *niu-dau* lui dit : « Cela est impossible;
« si *Gi-wau* est jalouse de vous, eh bien, je la renverrai. » *Hotoke-go-zen*
répondit : « Chose pareille ne peut avoir lieu. Plus tard, vous ne l'oublieriez
« pas et vous auriez des regrets de nous avoir laissées ensemble. Voici,
« vous m'avez fait appeler et je suis venue; maintenant, avec votre per-
« mission, je m'en irai. »

Alors le seigneur *niu-dau*, sans donner plus de raisons, envoya courrier sur courrier pour dire à *Gi-wau* de s'éloigner promptement. Quoique *Gi-wau* dès l'origine eût pressenti le sort qui l'attendait, elle n'avait point pensé que le moment fût si rapproché. Quelque chose gênait-il le *niu-dau*? aussitôt l'ordre donné, l'obstacle était écarté, et il fallait bien s'éloigner si

¹⁵⁸ *Kame-oka* 亀岡.

haite ainsi à *Kyomori* des jours nombreux.

¹⁵⁹ *O-maye* 御前.

¹⁶¹ La Pl. I se placera en tête de l'ou-

¹⁶⁰ Le pin, la grue et la tortue étant
les emblèmes de la longévité, *Hotoke* sou-

vrage. La Pl. II se rapporte au récit de la
page 7.

telle était sa décision. Ah! quelle triste chose que de se séparer quand on a demeuré à l'ombre du même arbre, quand on a puisé l'eau du même courant dans le creux de sa main, et surtout quel chagrin, quel regret on éprouve en quittant l'endroit où pendant trois ans l'on a vécu! Lorsque *Gi-wau* eut séché ses larmes inutiles et rassemblé ses idées, elle traça sur un châssis ¹⁶², en souvenir de ces années de bonheur qui ne devaient plus revenir, les quelques vers qui suivent :

Moye idzuru mo
Karuru mo onazi
Nobe-no kusa
Idzure ka, aki-ni
Avade hadzu beki

Soit qu'elles germent, soit qu'elles se dessèchent, les herbes du même pré, quand arrive l'automne, de toute manière doivent périr.

Puis montant sur un char, elle s'en retourna dans sa demeure. Là, couchée derrière un châssis, elle ne faisait que pleurer. Sa mère et sa sœur cadette, la voyant si triste, lui demandèrent ce qu'elle avait, mais elle ne pouvait rien leur répondre. Ce fut par les femmes qui l'avaient accompagnée qu'elles apprirent ce qui s'était passé.

Les choses étant ainsi, les cent *koku* et les cent *kuvan* que tous les mois *To-zi* recevait en présent, cessèrent de lui être envoyés. Les parents d'*Hotoke-go-zen* à leur tour commencèrent à vivre dans l'opulence. Lorsque le bruit s'en répandit dans la capitale, on se demanda si vraiment *Gi-wau* n'avait pas été renvoyée du château de *Nisi-yatsu-deu* par le seigneur *niu-dau*. Le seigneur *niu-dau*, se ravisant alors, lui envoya lettre et messenger pour la prier de se rendre auprès de lui et de le distraire. Néanmoins *Gi-wau* ne voulut ni recevoir l'envoyé ni lire la

¹⁶² *Syau-zi* 障子.

lettre où le seigneur *niu-dau* l'engageait à se présenter de nouveau devant lui pour dissiper son ennui.

Ainsi s'écoula cette année sans amener d'autre résultat. Le printemps suivant, le *niu-dau-syau-koku* envoya un messenger à la demeure de *Gi-wau*. Qu'allait-elle faire? Le *niu-dau* la priaît de consoler *Hotoke-go-zen* qui paraissait fort triste quand elle venait lui chanter de ces chansons en vogue. *Gi-wau* ne put rien répondre; elle était couchée étouffant ses pleurs. Le seigneur *niu-dau* lui fit de nouveau demander ce qu'elle avait. Mais *Gi-wau* ne donnait aucune réponse. Alors *Zyau-kai* lui dit qu'il était essentiel que prenant parti, elle se décidât à venir ou à ne pas venir.

To-zi entendant cela s'affligeait beaucoup, et, les yeux remplis de larmes, l'exhortait ainsi : « En s'opposant aux volontés du seigneur *niu-dau*, on peut le payer de sa vie. Les choses étant ainsi, c'est à ta décision que je remets le soin de prolonger ou d'abrégier le cours de mon existence éphémère, sans songer que ma vie est aussi précieuse que ce monde dont tu fais si peu de cas. » Quoique *Gi-wau* eût décidé d'abord de ne pas aller vers le *niu-dau* qui l'avait traitée si durement, le fond de son cœur se soulevait irrésistiblement en sanglots à l'idée de désobéir aux ordres de sa mère.

Gi-nyo, sa sœur cadette, peinée de la voir se mettre toute seule en route, se joignit à elle avec deux autres camarades et toutes ensemble, montées sur un même char, elles se rendirent au château de *Nisi-yatsu-deu*. Mais *Gi-wau* ne retrouva plus les lieux où elle avait vécu autrefois : la chambre était fort diminuée. Elle se demandait pourquoi, et se désolait qu'on eût ainsi réduit l'habitation qu'elle occupait avant d'avoir été injustement renvoyée. Derrière les manches de sa robe elle cherchait à retenir ses pleurs et à cacher aux autres sa tristesse; mais par les ouvertures s'échappaient les larmes.

En la voyant ainsi, *Hotoke-go-zen* éprouva une grande compassion pour elle, et parlant au seigneur *niu-dau* : « Voyez, » dit-elle, « l'état où se trouve *Gi-wau* ! si vous la rétablissiez dans sa demeure d'autrefois ! quoique votre petite servante vous dise : Congédiez-moi et je m'en irai, — comme le seigneur *niu-dau* déclare que cela ne lui convient pas, je dois me soumettre. » Alors le seigneur *niu-dau*, s'adressant à *Gi-wau*,

lui dit : « Pourquoi vous tenez-vous à l'écart ? Vite, chantez et dansez « pour consoler *Hotoke-go-zen*. » *Gi-wau*, une fois venue, ne pouvait se refuser aux volontés du *niu-dau*. Tout en cherchant à cacher les larmes qui s'échappaient de ses yeux, elle récita la chanson que voici :

« Autrefois, *Hotoke* n'était qu'un simple mortel ; nous aussi nous « deviendrons des *Hotoke*. Quand on a vécu en compagnie d'*Hotoke*, c'est « une chose déchirante que la séparation. »

Deux fois, les yeux tout baignés de pleurs, elle récita sa chanson, et l'émotion gagnant les *Taira* qui se trouvaient réunis dans la salle, tous, jusqu'aux *kû-gyau*, *ten-zyau-bito* et *dai-bu* se mirent à pleurer. Le seigneur *niu-dau* lui aussi partagea cette admiration. Il pria *Gi-wau* de venir consoler *Hotoke-go-zen* habituellement et sans y être invitée ; que *Gi-wau* soit ou non en bonne disposition, quand elle danse n'a-t-elle pas toujours le don de plaire ?

Gi-wau sortit retenant ses larmes ; quoique résolue à ne point se rendre à l'invitation du *niu-dau*, elle n'avait pu résister aux conseils de sa mère. Mais son cœur se remplissait de tristesse à l'idée de reprendre le chemin douloureux de cette vie d'opprobre. « S'il en va ainsi « dans ce monde, » pensait-elle, « maintenant que l'affliction est venue « me trouver, je n'ai plus qu'à mettre un terme à mes jours en me jetant « dans la rivière *Futsi*. »

Gi-nyo, instruite des projets de sa sœur aînée, déclara qu'elle ne quitterait point *Gi-wau*. Leur mère bouleversée poussait des sanglots. « Je « ne savais pas, » disait-elle, « que mes exhortations auraient de telles « conséquences. Combien je me repens aujourd'hui de les lui avoir données. Si les jeunes filles meurent les premières, qu'ai-je à faire sur le « déclin de l'âge, de rester seule dans ce monde ? Moi aussi je dois suivre « le même sentier. » La mère et les deux filles étaient ainsi plongées dans la douleur. Devant l'opprobre qui l'attendait, *Gi-wau*, saisie de tristesse, avait résolu de se noyer ; mais se précipiter dans les eaux sous les yeux de sa mère, quand l'heure de la mort n'a pas encore sonné, ce serait évidemment commettre les cinq péchés. Et si quelqu'un venant de la capitale la surprenait !

Elle se dit alors, qu'elle changerait ses desseins, et, âgée de vingt et

un ans, elle se dépouilla complètement de sa chevelure olivâtre. *Gi-nyo*, qui voulait partager le sort de sa sœur jusqu'à périr avec elle dans la rivière, changea aussi son extérieur ¹⁶³; elle n'avait que dix-neuf ans, mais en présence d'un pareil mépris du monde, comment rester en arrière? Et la mère, à son tour, se dit: « A quoi bon garder ces cheveux blancs sur ce vieux crâne? » et, à l'âge de quarante-cinq ans, elle se rasa la tête. Ces trois personnes allèrent s'établir dans un village de montagne derrière *Sa-ga* ¹⁶⁴; là, toutes ensemble, habitant une hutte faite de ces broussailles qu'on ramasse en automne, elles persévéraient dans la prière et désiraient ardemment la vie future.

Or, il arriva qu'une fois, après le crépuscule, quelqu'un frappa au treillis de bambou qui servait de porte. La bonzesse étonnée se demanda qui donc pouvait frapper; car même de jour, dans ce village de montagne, aucun étranger ne se présentait. Quand elle eut ouvert, voici c'était *Hotoke-go-zen* qui venait faire visite à *Gi-wau* (Pl. IV). Elle retenait ses pleurs et parlait ainsi: « Quel ressentiment n'avez-vous pas éprouvé! il ne « vaut pas la peine qu'on parle à une femme comme moi. C'est une folie « de ma part que d'avoir payé d'ingratitude vos bienfaits. En voyant la « manière dont on vous avait chassée, je pensais sans cesse que mon tour « viendrait un jour ou l'autre, et la compassion que j'éprouvais pour vous « me rendait toute triste. J'ai médité ce que votre pinceau a tracé sur le « châssis, à savoir qu'avec l'automne arrive pour toutes le terme de la « vie. Aussi, résolue de changer d'existence, et ayant appris que vous « aviez consacré votre vie à Bouddha, je demandais souvent au seigneur « *niu-dau* de me laisser aller; c'était mon ardent désir, mais il n'a point « voulu consentir. Absorbée dans mes réflexions, je considérais que, s'il « est difficile de faire son salut, il est rare aussi de trouver l'enseigne- « ment de Bouddha. Une vie prospère est sans doute le rêve de l'exis- « tence; mais chez les vieux, comme chez les jeunes, le souffle de la vie « s'éteint plus prompt que l'éclair qui disparaît aussitôt qu'apparu. On

¹⁶³ C'est-à-dire que les deux sœurs se firent religieuses.

¹⁶⁴ *Sa-ga* 山差山我, localité du district de *Kato-no* 葛野, dans la province *Yama-siro*.

佛の
教を
弘く
て
世に
益を
与ふ
こと
を
志す
こと
なり



HOTOKECOZEN SE RETIRE AUPRÈS DE GIWAU

« passe sur cette terre quelques jours fortunés ; mais l'enfer où l'on est
 « précipité, vous attend dans la vie à venir. Troublée par ces pensées,
 « de grand matin, profitant de la brume, je me suis échappée, et c'est
 « ainsi que je suis venue vous trouver ici. » Et comme elle écartait le
 vêtement qui la recouvrait, la bonzesse sortit promptement au-devant
 d'elle, et lui pardonna aussitôt ses fautes passées. Devenir tous ensemble
 un même nénuphar dans l'adoration de Bouddha, le cœur peut-il
 concevoir quelque chose de meilleur ? Après avoir marché à l'aventure,
 en tombant sur des tapis de mousse, dans les fentes des rochers ou au
 milieu des racines de sapin, terminer une vie qui pourtant ne s'éteint
 pas, n'est-ce pas réaliser son désir d'entrer dans le paradis de Bouddha
 en invoquant son saint nom ?

Cachant sa figure derrière ses manches, *Hotoke* pleurait et poussait des sanglots. *Gi-wau* également avait les yeux remplis de larmes. Même dans ses rêves, il ne lui était point venu à l'esprit que *Hotoke-go-zen* pût avoir de telles pensées. Quant à elle, soit tristesse, soit irritation contre ses semblables, elle avait changé de vie ; et, retirée à *Sa-ga* au milieu de ce monde périssable, elle gémissait sur le triste état de son existence. Chez *Hotoke-go-zen*, au contraire, il n'y avait ni chagrin ni ressentiment ; elle avait alors à peine dix-sept ans, que déjà fatiguée de cette terre d'impureté, elle cherchait dans une ardente prière à être admise au paradis de Bouddha. La joie remplissait son cœur et elle s'appliquait à devenir vertueuse autant qu'instruite.

Eh bien ! ces quatre personnes qui s'étaient confinées dans une même retraite, pour travailler toutes ensemble à leur salut, plaçaient des fleurs et des parfums devant Bouddha. Dans une calme activité, elles vaquaient à leurs nouvelles occupations sans penser à autre chose. L'on sait que toutes entrèrent dans le paradis de Bouddha et purent ainsi voir se réaliser leurs désirs. Honneur aux âmes de *Gi-wau*, de *Gi-nyo*, de *Hotoke* et de *To-zi* dont les noms sont inscrits sur le livre des mémoires du grand temple du *hauvau Go-sira-kava* !

